

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, mardi le troisième jour de juillet deux-mille-dix-huit, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Francis Bélanger, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, Martin Boulanger, Renaud Gosselin. Mme la conseillère, Diane Rancourt.

Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

Sont absents : MM. Les conseillers André Drouin et Patrick St-Pierre

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire constate le quorum, la séance est ouverte

2.0 ORDRE DU JOUR

Rés. 18-129

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Martin Boulanger

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 séance ordinaire du 4 juin ajournée au 11 juin et extraordinaire du 26 juin

4.0 ADOPTION DES COMPTES

4.1 dépenses & salaires de juin 2018

5.0 1ÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6.0 LECTURE DU COURRIER

7.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 avis de motion et présentation du projet de règlement sur la gestion contractuelle

7.2 dépôt du rapport budgétaire période 6

7.3 mandat électricien travaux pour installation d'une thermopompe

8.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 engagement d'un préventionniste

8.2 plan de mesures d'urgence : mandat firme StraTJ

9.0 TRAVAUX PUBLICS

9.1 engagements de crédits

9.2 vacances Y. Beaudoin

9.3 rés. fourniture de AP35 à payer à même le Fonds Carrières et Sablières : 41 085\$
(réf 1er chèque approuver à la présente séance)

10.0 HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 connexion Internet aux puits

11.0 LOISIRS ET CULTURE

11.1 prix fournitures scolaires

12.0 VARIA

- Entente de conditions avec Renée Mathieu, dir.gén.

13.0 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

14.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

3.0- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 séance ordinaire du 4 juin ajournée au 11 juin et extraordinaire du 26 juin

Rés. 18-130

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE les procès-verbaux des dernières assemblées soient approuvés tels que présentés.

ADOPTÉE

4.0- ADOPTION DES COMPTES

4.1 dépenses & salaires de juin 2018

Rés. 18-131

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;
Il est proposé par : Martin Boulanger

Et appuyé par : Gino Giroux

ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme totale : 329 254,46\$ plus 11 543,51\$ en salaires pour la période 6.

ADOPTÉE

5.0 1ÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

La propriétaire du 170 rue Principale demande de préserver un passage sur son terrain dans la nouvelle configuration de l'av Ste-Marie

6.0 LECTURE DU COURRIER

Rés. 18-132

HAUSSE DE FORFAIT PASSAGE DE 1GB À 2GB

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Martin Boulanger

QUE La Municipalité acquière 1 GB supplémentaire à son forfait d'hébergement de site WEB, le tout pour un montant supplémentaire de 20\$ annuel.

ADOPTÉE

Rés. 18-133

ADHÉSION À L'OFFRE DE STATIONNEMENT CHEZ-NOUS : TERROIR EN VR

ATTENDU QUE Terroir en VR est un organisme qui promeut un réseau de stationnements gratuits pour une nuit;

ATTENDU QUE notre règl. #12-354 sur le stationnement permet de déterminer une zone à cet effet;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par : Gino Giroux

QUE le stationnement de l'église, côté nord-ouest soit disponible pour les vr de passage pour une nuit.

ADOPTÉE

7.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 avis de motion et présentation du projet de règlement sur la gestion contractuelle

7.2 dépôt du rapport budgétaire période 6

7.3 mandat électricien travaux pour installation d'une thermopompe

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NO 18-390 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Avis de motion est donné par le conseiller Gino Giroux, qu'à une séance ultérieure, il y aura adoption du règlement #18-390 dans le but d'adopter un règlement portant sur la gestion contractuelle, conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec, la lecture de ce règlement sera dispensée puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent par le fait même à sa lecture. Mme la directrice a mentionné quel était l'objet de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

Gino Giroux, conseiller no 1

Rés. 18-134

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT #18-390 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

ATTENDU QU'une Politique de gestion contractuelle a été adoptée par la Municipalité de 7 décembre 2010;

ATTENDU QU'Il y a lieu d'adopter de la remplacer par un règlement portant sur la gestion contractuelle afin de prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000\$ mais inférieur au seuil décrété par le ministre;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Diane Rancourt et appuyé par Renaud Gosselin

QUE le Conseil municipal adopte le projet de règlement #18-390 intitulé : « Règlement sur la gestion contractuelle ». Ledit projet de règlement faisant partie de la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE

Mme la directrice dépose le rapport budgétaire recettes et dépenses au 30 juin 2018.

Rés. 18-135

MANDAT TRAVAUX ÉLECTRIQUES POUR INSTALLATION D'UNE THERMOPOMPE

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE Francis Blanchette, électricien soit mandaté pour sortir un fil en vue de l'installation d'une thermopompe au bureau/salle du conseil.

ADOPTÉE

8.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 engagement d'un préventionniste

8.2 plan de mesures d'urgence : mandat firme StraTJ

rés. 18-136

EMBAUCHE D'UN PRÉVENTIONNISTE EN SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU l'affichage de poste lancé par la municipalité de La Guadeloupe afin de démarrer le poste de préventionniste en sécurité incendie pour le service en sécurité incendie de la Haute-Beauce;

ATTENDU les candidatures reçues et les entrevues réalisées;

ATTENDU les recommandations du comité de sélection;

ATTENDU l'entente entre la municipalité gestionnaire du service de sécurité incendie de la Haute-Beauce et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3887;

ATTENDU les conditions de travail mentionnées dans le contrat de travail

En conséquence,

Il est proposé par : Diane Rancourt, appuyé par Gino Giroux et résolu à l'unanimité des élus présents d'appuyer la municipalité gestionnaire et d'accepter les conditions suivantes :

- De procéder à l'embauche de M. Michaël Busque au poste de préventionniste en sécurité incendie pour le secteur de la Haute-Beauce
- Date d'entrée en fonction fixée le 26-06-2018
- Rémunération selon l'échelle fixée dans le contrat de travail
- Autres conditions de travail selon le contrat de travail
- Bureau du préventionniste dans les locaux du bureau municipal de La Guadeloupe

ADOPTÉE

Rés. 18-137

ADHÉSION À L'OFFRE DE StraTJ POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE MESURES D'URGENCE

ATTENDU QUE la MRC a reçu une offre pour l'élaboration de plan de mesures d'urgence individuel pour chacune des municipalités du territoire;

ATTENDU QUE le coût est entièrement subventionné par la Croix Rouge Canadienne;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Gino Giroux

QUE la municipalité de Courcelles adhère à l'offre de la MRC pour l'élaboration de son plan de mesures d'urgence en sécurité civile.

ADOPTÉE

9.0 TRAVAUX PUBLICS

9.1 engagements de crédits

9.2 vacances Y. Beaudoin

9.3 rés. fourniture de AP35 à payer à même le Fonds Carrières et Sablières : 41 085\$ (réf 1er chèque approuver à la présente séance)

Rés. 18-138

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : VOIRIE

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Martin Boulanger

QUE soit autorisée une dépense de 2 500\$ pour carburant et de 1 300\$ pour entretien de véhicules et divers.

ADOPTÉE

Rés. 18-139

VACANCES DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE selon son ancienneté, M. Yvan Beaudoin, directeur des travaux publics a droit à deux semaines de vacances annuelles;

ATTENDU QUE celui-ci désire prendre une troisième semaine à ses frais;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par : Gino Giroux

QUE la Municipalité accepte que M. Yvan Beaudoin prenne une troisième semaine de vacances à ses frais.

ADOPTÉE

Rés. 18-140

APPROPRIATION DE LA RÉSERVE CARRIÈRES ET SABLÈRES

ATTENDU QUE la réserve Carrières et Sablières s'élève à 184 463\$;

ATTENDU QUE des dépenses d'entretien et réfections de nos chemins municipaux ont été effectuées récemment;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par : Diane Rancourt

QU'un montant de 41 086\$ pour épandage de calcium soit pris à même cette réserve.

(référence C1800221, C1800210 ch.).

ADOPTÉE

10.0 HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 connexion Internet aux puits

Rés. 18-141

AJOUT D'UNE CONNEXION INTERNET AUX PUIITS

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Diane Rancourt

QU'UNE connexion Internet soit installée à l'usine de chloration de l'eau potable pour le suivi à distance.

ADOPTÉE

11.0 LOISIRS ET CULTURE

11.1 prix fournitures scolaires

Mme la directrice informe les élus du résultat des 3 demandes de prix pour la fourniture d'articles scolaires.

12.0 Varia

- **Entente de conditions avec Renée Mathieu, dir.gén.**

Rés. 18-142

AJUSTEMENT DES CONDITIONS SALARIALES DE MME RENÉE MATHIEU, DIR.GÉN.

CONSIDÉRANT la charge de travail et les réunions attribuables aux fonctions de la directrice générale;

CONSIDÉRANT les années d'ancienneté de Mme Renée Mathieu;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Gino Giroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

QUE les heures de travail de Mme Renée Mathieu, directrice générale, soient ajustées à 35h/sem

rétroactif au 1^{er} janvier 2018, de plus 6 semaines de vacances sont accordées pour la présente année

et les suivantes.

ADOPTÉE

13.0 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

14.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est 22h00

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Martin Boulanger

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

_____, maire

_____, dir.gén.